

## ❖ Un seul niveau ouvert cette année

**Niveau 1** : permet, sous la responsabilité d'une personne compétente, **d'explorer une cavité ou une falaise sur des obstacles simples.**

Les personnes encadrantes sont des **formateurs diplômés du CREPS et du Comité départemental 07.**

## ❖ Profil du candidat

La formation Progression sur corde fixe s'adresse principalement aux agents des structures gestionnaires des espaces naturels protégés ou des grottes touristiques, étudiants, enseignants de l'enseignement supérieur, chercheurs et techniciens de bureaux d'études.

## ❖ Conditions d'accès

**Niveau 1** : Aucun prérequis. Une pratique sportive régulière est souhaitée.

## ❖ Les modalités

D'une durée de **21 heures**, cette formation vous apportera les **techniques de progression sur corde fixe** en utilisant les outils usuels en spéléologie.



**CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon-Pont-d'Arc**

Pour plus d'informations : <https://www.creps-rhonealpes.fr/>

Contact : Vincent Rouyer / 06 43 74 05 87 / [vincent.rouyer@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](mailto:vincent.rouyer@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)



Mardi 2 au jeudi 4 mai 2023